DECEMBRE 2009

Ressons le Long

Votre commune

SOMMAIRE

1	EDITO
2	VIE MUNICIPALE
3	TRAVAUX
4	PRATIQUE - Arrêtés - Civisme et cadre de vie
5	VIE ASSOCIATIVE - Forum des associations - Opération brioches - Téléthon
6	AGENDA
7	ETAT CIVIL

SECRETARIAT : Lundi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
et sur rendez vous
Tél. /fax : 03 23 74 21 12
E-Mail : mairie.ressons-le-long@wanadoo.fr
Site : http://mairieressonslelong.free.fr

1 – EDITO

Nous avons pu profiter d'un très bel été. Pour beaucoup d'entre nous, cela a permi de réaliser les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif.
Le résultat est que près de 90 % d'entre nous sont à ce jour raccordés (pour ceux qui sont raccordables).

A cette époque, où la fin de l'année se profile à l'horizon et où la froidure est de retour, une date mérite d'être retenue : le 11 novembre !
En effet, quatre Ressonnais ont été médaillés lors de cette cérémonie : René VERON, Jean VAN DE NOORT, Henri CARRIER et Jean PETIT. Ce fut l'occasion, une fois de plus, de montrer notre devoir de mémoire.

Bonne fin d'année à tous, et merci de votre confiance.

2 – VIE MUNICIPALE

Inauguration assainissement

Le 13 septembre, l'inauguration de la station d'épuration, « Recycl'eau », a permis à bon nombre d'habitants de venir à ce rendez vous important en présence de notre conseiller général Alain SAUTILLET et de notre sénateur Antoine LEFEVRE. Même si ce dossier a été achevé par notre équipe, il est important d'insister qu'il est le fruit des équipes municipales précédentes.

La Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne

La vie de notre commune c'est aussi les relations que nous entretenons avec notre communauté de communes. En effet, celle ci possède bon nombre de compétences qui rendent service à la population au quotidien.

Le service de collecte des ordures ménagères devrait évoluer dans le cadre du renouvellement du marché qui doit opérer pour le printemps 2010. Il se peut que des changements dans nos habitudes de tri et dans le rythme des collectes soient mis en œuvre afin d'optimiser le rapport service/coût.

Vous serez bien entendu mis au courant de ces modifications éventuelles par le bulletin de la CCPVA.

Les rencontres

La vie municipale, c'est surtout le travail sur le terrain et la rencontre des habitants.

C'est ce qui est fait au quotidien avec le travail des membres de notre CCAS. C'est tout dernièrement le centenaire de Madame Lecomte qui a été fêté.

C'est aussi les rendez vous pour des questions d'ordre technique et/ou administrative.

C'est pour cela que des élus référents ont été désignés pour être vos interlocuteurs privilégiés selon le domaine.

IMPORTANT : en dehors des urgences, pour lesquelles la réactivité doit être de mise, nous vous demandons de respecter la vie professionnelle de chacun en évitant d'aller voir vos élus sur leur lieu de travail pour vos demandes personnelles relatives à la vie municipale.

Vos élus seront d'autant plus performants dans leur réponse qu'ils auront pu être concentrés sur votre dossier. Par ailleurs, la discrétion requise ne peut que très rarement être observée dans cette situation. Enfin, tous les patrons ne voient pas forcément d'un bon œil la récurrence de l'emprise de la fonction municipale sur le temps normalement consacré au travail…dans l'entreprise.

Donc, et sauf cas de force majeure, prenez contact par le biais du secrétariat de mairie afin de convenir d'un rendez vous ou pour être appelé par l'élu compétent sur le sujet.

Un rendez vous est donné, dans la majorité des cas, dans les 48 heures en cas de nécessité. Vous pouvez également envoyer un courriel au secrétariat ou directement à l'élu concerné.

Nous vous remercions par avance de votre bonne compréhension.

3 – TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Travaux réalisés ou en cours :

Assainissement

Les travaux prévus initialement du collecteur communal sont terminés, l'extension ***« rue de Villers »*** également. Comme nous vous l'annoncions lors de l'inauguration à Recycl'eau, la commission assainissement planche donc à présent sur l'assainissement des écarts et des cas particuliers : ***Pontarcher, la Montagne, la Vache Noire, la Halte de Mainville et la RN31***. Plusieurs rencontres ont eu lieu et/ou pourraient avoir lieu avec des communes voisines (***Montigny Lengrain*** et ***Vic sur Aisne***) et les habitants concernés (principalement avec ***la Montagne*** à ce jour).

Le zonage d'assainissement sera donc actualisé si nécessaire (branchement de la Montagne au collectif par exemple).

Réhabilitation du préau

L'entreprise CORROYER pour la couverture, LIONEL FRANCOIS pour l'enduit du mur de brique et HUTIN pour la reprise de la charpente.

Salle St Georges

L'entreprise LIONEL FRANCOIS pour la création d'un muret, L'entreprise CORROYER pour la descente de gouttières.

Signalétique

La mise en place d'une signalétique directionnelle et touristique devrait être installée très prochainement aux carrefours du ***Routy***, de la ***place de la Mairie***, de la ***place de la Fontaine*** et de la rue ***la Motte/rue de Villers***. Elle permettra de repérer plus facilement les hébergeurs, nos sites touristiques les équipements publics et nos hameaux.

Elle sera réalisée par la société ESQUISSES CREATION pour un montant de 19 000 € HT.

Enfin, la société ISOSIGN est venue réaliser les peintures au sol afin de matérialiser les passages protégés, les arrêts des cars…

Plaquette touristique

Afin de favoriser la promotion de notre commune, la réédition de notre plaquette a été réalisée, vous la trouvez jointe au présent bulletin.

La conception et l'édition sont réalisées par ESQUISSES CREATION.

Sécurité routière

Les aménagements continuent à être mis en place.

C'est à présent une nouvelle jeunesse de notre signalétique police qui voit le jour.

Avec la prise en compte des remarques de riverains, un changement de priorité de la route départementale est mis en place. Des « priorité à droite » apparaissent à l'entrée du village par ***Gorgny*** (intersection avec l'***impasse du bout de Gorgny*** et intersection avec ***la Douïe*** et ***la Vallée***). Mais aussi dans le ***centre bourg*** (intersection avec la ***rue du Routy***) et à ***Cheneux*** (intersection avec la ***rue de Poulandon***). La route départementale n'est donc plus prioritaire dans le sens **Gorgny-Montois.**

Durant les vacances de la Toussaint, la rue de l'Eglise a été mise en voie sans issue.

Les entrées de village à ***Gorgny*** et à ***Montois*** devraient voir l'arrivée d'arches à fleurir comme les trois autres entrées. Certains aménagements ont nécessité d'obtenir une validation de la Direction de la Voirie Départementale, et c'est la raison pour laquelle des mêmes aménagements arrivent en des temps différents.

Le prochain volet en terme d'aménagement devrait être un réaménagement du ***centre bourg*** (voir Projet ci après)

Réhabilitation bâtiment communal « rue de l'Eglise »

Un marché à procédure adaptée a été réalisé afin de faire appel aux entrepreneurs.

Afin de favoriser la concurrence, on a procédé à un allotissement du marché.

Ce sont donc 9 lots qui ont pu être répartis comme suit :

Lot 1, Gros oeuvre et VRD : FRANCOIS
Lot 2, Charpente : CLEROY
Lot 3, Couverture : CLEROY
Lot 4, Menuiseries extérieures : HUTIN
Lot 5, Aménagement intérieur : FRANCOIS
Lot 6, Plomberie : COUVERCELLE
Lot 7, Electricité: BL ELEC
Lot 8, Peinture : reste à définir
Lot 9, Revêtement et sols souples : reste à définir

Toutes les entreprises retenues l'ont été car elles présentaient la solution la plus économique.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet BELLIERE et MANIERE

Le montant total des travaux sera situé entre 160 000 € et 175 000 €. Des subventions au titre du FRAPP, du CDDL et PALULOS permettront de limiter notre autofinancement.

Réhabilitation des lavoirs

Ici aussi, un MAPA a été mis en oeuvre.
Lot 1, Maçonnerie : POTTIER
Lot 2, Charpente : JOLY et COLAS
Lot 3, Couverture : VICTOR LEFEVRE

La maîtrise d'oeuvre est assurée par les architectes LECLERC et MOINE.

Aménagement de la butte de la Montagne

Une barrière va être installée afin de protéger du ravin. Un jardin pédagogique sera également crée avec la classe de **Dominique Lhotte.**

Mise aux normes des installations communales

Après le diagnostic de BUREAU VERITAS, il ressort que toutes les installations électriques de nos bâtiments comportaient des non conformités.

Afin de répondre à ces désordres, les travaux ont été réalisés :

Salle multifonctions : BL ELEC
Eglise : BL ELEC
Mairie-écoles : COUVERCELLE
Salle St Georges : COUVERCELLE
Vestiaires : BL ELEC
Pour un montant total 12 410 € HT.

Etude d'éclairement

Nous avons sollicité l'USEDA afin de réaliser une étude d'optimisation de notre éclairage public.

Celle-ci nous permet d'étudier la faisabilité de baisser l'intensité lumineuse ou d'éteindre 1 lampe sur deux à partir d'une heure donnée par exemple.

Enfouissement réseau « rue de Poulandon »

Une opération d'extension et d'enfouissement a été réalisée dans cette rue. La réfection définitive vient d'être terminée.

<u>Projets</u> :

Abris bus à la Vache Noire

Nous étudions la mise en place d'un abri bus au niveau de **la cours de la Gare** de Ressons (**la Vache Noire**) une demande de subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général. La déclaration préalable nécessaire à sa réalisation est en cours d'instruction.

Aménagement du centre bourg et de la Vache Noire

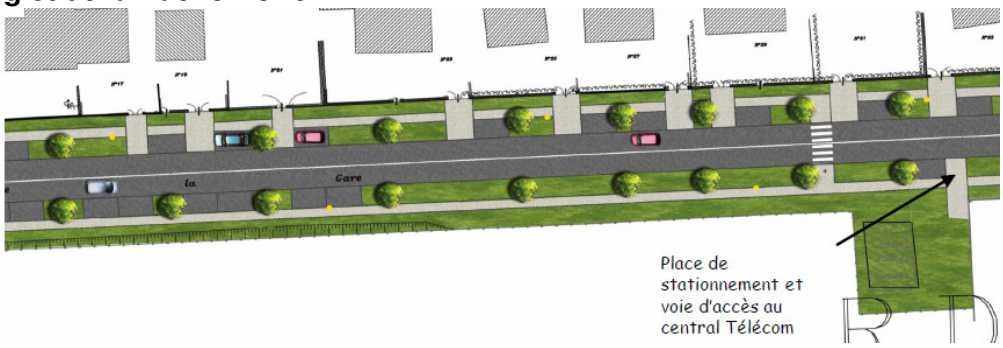

Dans le cadre des aménagements de sécurité routière, mais également de la valorisation du **centre bourg**, et de **ses écarts**, ce projet a été présenté au conseil par la commission de travail.
Il prévoit dans ses grandes lignes, pour **le centre bourg** : une remise à niveau des accotements avec la route afin d'éviter la présence de trottoirs trop petits pour être utilisables, la mise en place d'une zone 30, la création de passage en écluse et la réhabilitation de **la place de la Fontaine** ; pour **la Vache Noire** : la réfection des accotements, enfouissement des réseaux et création d'un vrai cheminement pour piétons le long de l'**avenue de la Gare** et de la **route de Coeuvres**

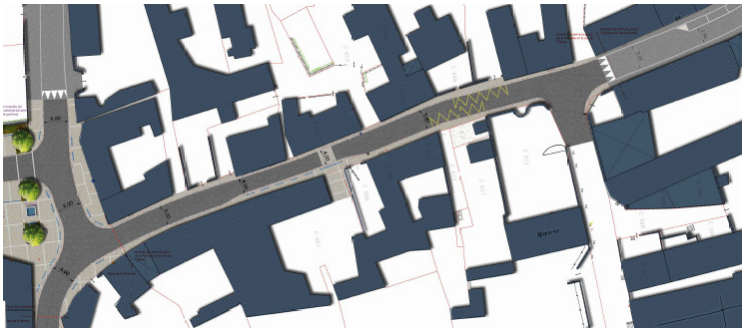

Protection Eglise

Toujours d'actualité, la réfection de la façade de l'Eglise et la poursuite de la protection des vitraux et de la sacristie.

4 – PRATIQUE

Les arrêtés

Chiens divagants : des mises en demeure ont été effectuées avec obligation de réparer les dégâts occasionnés… Un chenil a été réalisé par notre agent Gérard PATURLANNE avec l'aide d' André DESTREZ afin de pouvoir détenir les animaux divagants avant d'être transférés au chenil conventionné.
Ramonage des cheminées, fours… : nous rappelons l'obligation de procéder à un ramonage réalisé en bonne et due forme au moins une fois par an. Et ceci afin de prévenir les feux de cheminée par exemple.

Civisme et cadre de vie

Rappeler les actes inciviques du quotidien est loin d'être gai !
Il est bien plus plaisant de faire part de gestes au contraire à valoriser.
Le commandant Campra, délégué pour l'Aisne du Souvenir français avec l'Onac et l'armée a organisé une intervention de mise en valeur d'un monument. L'association nationale du Souvenir français, qui entretient les tombes et monuments aux morts pour la France, avait mis à disposition les fournitures et du matériel.
Ce monument, situé sur le plateau à proximité de l'ancienne chaussée Brunehaut, est aussi la tombe de trois soldats tombés le 4 juin 1918, et c'est un beau lieu de visite et de recueillement.

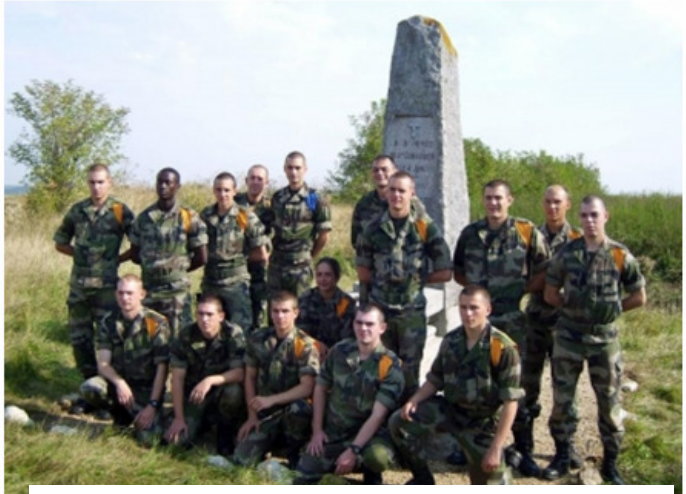

le monument du 8e régiment de Cuirassiers à pied a bénéficié de travaux d'entretien et de peintures d'inscriptions par des militaires de Couvron.

Le concours des maisons fleuries a eu lieu à nouveau cette année, bravo aux 3 lauréats : P. Blangeois, A. Destrez, S. Arnoult, et merci aux autres participants.

Stationnement Grand'rue
Nous rappelons que le stationnement et l'arrêt sur la partie comprise entre la place de la Fontaine et la place de la Mairie sont interdits. En effet, le car scolaire se trouve souvent en difficulté pour s'arrêter devant la maternelle, ou pour redémarrer, en raison de véhicule stationnés « pas pour longtemps ».

Inscription sur la liste électorale
Comme chaque année, la révision de la liste électorale s'effectue en fin d'année. Les Ressonnais qui ne sont pas encore inscrits peuvent le faire jusqu'au 31 décembre.

Sécurité
Un guide a été réalisé par les services de la Gendarmerie Nationale afin de sensibiliser et de prévenir les risques divers (cambriolage en particulier) n'hésitez pas à nous contacter par courriel afin que l'on puisse vous le faire parvenir (ou de venir le chercher directement au secrétariat).

Déchetterie
Les horaires d'hiver sont en vigueur jusqu'au 20 février 2010 :
Lundi de 14h à 16h30 ; mercredi de 14h à 16h30 ; samedi de 10h à 16h30.

Divers
Le CAF propose pour les habitants de Ressons (uniquement) la location de tables et bancs à savoir 1 table et 2 bancs : 5 € et caution de 50 € ainsi que le percolateur à café : 10 € et caution de 100 €. Renseignements auprès de Jean-Marie CHMIDLIN, René VERON.

5 – VIE ASSOCIATIVE

➢ **<u>Forum des associations</u> :**
Sur proposition du CMJ, un forum des associations a eu lieu le samedi 5 septembre.

Ce ne sont pas moins de 25 associations qui furent présentes sur le stade durant cette après midi très conviviale. Des démonstrations aux expositions, il y en avait pour tous les goûts.

Cette expérience devrait être renouvelée en 2010 afin de permettre aux associations qui n'ont pu y participer cette année de s'inscrire et de trouver un rythme de croisière biennal.
Nous tenions à remercier Vivement **Jean Claude DELEPLANQUE** qui est venu assurer l'animation.

Le Club St Georges se réunit pour les ateliers créatifs tous les lundis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30. L'animatrice sera présente les lundis 11 et 25 Janvier, 08 et 22 Février, 08 et 22 Mars, 12 et 26 Avril, 10 et 31 Mai, 14 et 28 Juin.

Les ateliers enfants auront lieu pendant les vacances scolaires de Février : les jeudis 11 et 18 Février, pour les vacances de Pâques : les jeudis 08 et 15 Avril, pour les vacances de Juillet : lundi 05/07, mardi 06/07 et jeudi 08/07.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à Mme. Denis, tel : 03 23 74 21 08.

➢ **Opération brioches :**
Cette année, ce sont 748.60 € qui ont été récoltés au profit de l'association « Les papillons blancs ».

➢ **Téléthon :**
Grâce à la générosité des participants, ce sont 314 € qui pourront être remontés.

Nous vous remercions pour votre générosité.

6 – AGENDA

N'hésitez pas à consulter les vitrines d'information municipale

En 2009
19 DECEMBRE : distribution des colis de Noël
20 DECEMBRE : Venue du Père Noël, place de la Mairie à 15 heures
En 2010
22 JANVIER : Vœux de la Municipalité, salle St Georges à 19 heures : accueil des nouveaux habitants en 2009, remise des prix du concours des maisons fleuries
14 FEVRIER : Loto de la St Valentin par le CAF
26 FEVRIER : Le bar des coquins, pièce de théâtre à la Ferme de la Montagne
25 AVRIL : Messe, Eglise St Georges à 10h30

Le 3ème samedi de chaque mois une visite gratuite est organisée, au Bois Bertrand en compagnie de Martine WALLON, notre animatrice nature de l'Office de tourisme.
Renseignements : 03 23 55 92 41 ou nature.otsi@ccpva.fr

Et toujours des randonnées pédestres ont lieu régulièrement, le dimanche matin sur Ressons mais aussi aux alentours, départ place de la Mairie. Renseignements Bernard Gaudefroy.
Tel : 03 23 73 38 03.
Veuillez consulter le programme dans les vitrines.

7 – ETAT CIVIL

MARIAGES :
60 ans de mariage d'Hélène et Roger FIQUET le 2 MAI
Paméla LAROCHE et Sébastien ROGER le 18 JUILLET
Angélique DEREMY et Eric JAUNET le 1 AOÛT
Marion FERTE et Germain KERLEVEO le 27 AOÛT
Maïté HULOT et David POINTIER le 3 OCTOBRE

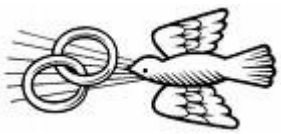

NAISSANCES :
Violène D'HELLIER le 22 juillet
Jules REBAUDO le 23 juillet
Lola DRUPKA LE 22 Août
Amaëlle BROUSSET-SUTTER le 23 octobre
Aimerik SIRET le 15 novembre

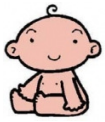

DECES :
Amédée FANTI le 3 Mars 2009
Paul DAUBENTON LE 30 août
Edmond Auguste MOREAU LE 14 juillet
Germain VARLET le 15 octobre
Geneviève CHARPENTIER le 22 novembre
Bernard VERON le 25 novembre
Michèle FERTE LE 15 décembre

GLOSSAIRE :
AESN : Agence de l'Eau Seine Normandie
CAF : Comité d'Animation et des Fêtes
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CCPVA : Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne
CDDL : Contrat Département de Développement Local (aide du département)
CMJ : Conseil Municipal des Jeunes
FRAPP : Fond Régional d'Appui aux Pays de Picardie (aide de la région)
MAPA : Marché A Procédure Adaptée
ONAC : Office National des Anciens Combattants
PALULOS : Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale (aide de l'état)
USEDA : Union des services Electriques du Département de l'Aisne
SEDA : Société d'Equipement De l'Aisne

FLASH :

En raison de la prise croissante des compétences de la commune et afin de rendre un service optimal à la population, les horaires d'ouverture du secrétariat vont évoluer :

A compter du 1er janvier 2010 :

Lundi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Mardi, mercredi et jeudi : 9h à 12 h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Vos élus assurent les entretiens sur rendez vous, prise du RDV par le secrétariat

Si vous venez d'arriver dans la commune, faites-vous connaître en mairie.

<u>Documents joints à ce bulletin</u> :

Plaquette touristique de Ressons le Long
Calendrier des animations de l'APCV
Calendrier de la collecte sélective de la CCPVA
Date des réunions publiques pour le nouveau système de collecte de la CCPVA

Bientôt :

J'adhère au BIME
Bulletin d'Information Municipale Electronique
http://mairieressonslelong.free.fr